

Marie Moret à Paul Maurice Legrain, 25 avril 1896

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation1 p. (62r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Paul Maurice Legrain, 25 avril 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46268>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [25 avril 1896](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Legrain, Paul Maurice \(1860-1939\)](#)

Lieu de destination Ville-Évrard, Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis)

Description

Résumé Adresse au docteur Legrain les numéros du *Devoir* qu'il demande dans sa lettre du 21 avril 1896. Ne pouvant répondre à la question de Legrain concernant

les actions possibles à Guise de la Société contre l'usage des boissons spiritueuses, Marie Moret le renvoie vers François Dequenne.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Société contre l'usage des boissons spiritueuses](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familière](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

27 Novembre 1896

à Nîmes

Nîmes

Monsieur le Docteur Légrain

Je vous prie de me faire savoir bien
qu'en me retournant du Canada
dans l'île d'Orléans, où je suis en séjour,
la lettre que nous m'avez
fait l'honneur de me adresser
le 21 courant; et je me fais
un plaisir de vous envoier
par ce même courrier 43.
Les deux ayant été bien com-
munié les recevoir. Les
membres de l'Académie que
vous me demandez, sont
tous de l'ordre impérial
épiscopal. Le seul
cas ayant été l'ordre

Cisme doit occuper une place
dans ma bibliothèque, mais je n'en ai
pas encore la possession.

— Je saurai votre opinion
concernant ce que pourrais
tenter à faire la "Société
pour l'enseignement de l'art
spirituel". Je me suis fait
un plaisir d'y répondre. Je
suis très absorbé dans mon
travail. Mais l'administration
permet de la faire. Je ferai
certainement tout ce que
demanderiez d'informations
que vous désirerez.

Veuillez accepter de l'Académie
l'expression de mes sentiments
les plus distingués.

Yves J. B. de Rodin